

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 75 20 janvier 1951

n° 75 20

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 janvier 1951

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1951

Date du numéro

31 janvier 1951

### TEXTE INTÉGRAL

1° Mme Thomas (Geneviève) est engagée en qualité de dame-employée auxiliaire (2e catégorie), à salaire mensuel, pour compter du 15 janvier 1951, en remplacement numérique de Mme Boisseau, dont le contrat est arrivé à expiration. L'intéressée est mise à la disposition du directeur du port.